



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 492 —

DROIT
UNIVERSITÉ DE LYON

CONSEIL RELEVÉ DE CONCLUSIONS

08 01 2018

1. AIDES FINANCIERES

Aides à la mobilité :

4 demandes d'aide à une mobilité ont été déposées à l'EDD. Après examen de ces demandes, le conseil valide les demandes contenues dans le tableau ci-joint en Annexe 1.

Autres aides :

Le conseil valide à l'unanimité la proposition d'aide suivante :

Equipes de recherche /Associations	Objet	Montant demandé	Montant accordé
Association des doctorants de droit public de l'Université de Lyon	Colloque : La bienveillance en droit public - 8 juin 2017	1 000 €	1 000 €
Caroline Chamard	Séminaire Franco-Brésilien	2 500 €	2000 €

2. CONTRATS DOCTORAUX : CAMPAGNE 2018

Pour la sélection des contrats doctoraux 2018-2019, le conseil adopte le calendrier suivant :

- date limite de dépôt des dossiers : 5 juillet 2018 à 16h
- audition et sélection des candidats : 11 juillet 2018 à partir de 9h

3. ADMISSION EN DOCTORAT

A partir de l'année universitaire 2018/2019 :

Pour les candidats titulaires d'un master 2 étranger : outre les pièces classiques, une synthèse en français du mémoire d'un volume au moins égal au tiers du volume du mémoire (minimum 25 p.) hors plan et bibliographie est exigée. Les conditions d'accès

relatives à la note de mémoire et à la moyenne de master 2 ne sont pas applicables dans leur cas. Il appartiendra au Conseil d'apprécier l'aptitude à la recherche au regard des documents fournis.

Pour les candidats titulaires d'un master 2 national avec un parcours professionnel qui n'ont pas produit de mémoire mais uniquement un rapport de stage : une moyenne de 12/20 au Master 2 est exigée. Outre les pièces classiques, le candidat devra fournir, un travail de recherche sur son sujet de thèse d'une quarantaine de pages, appuyé un appareil scientifique.

4. JOURNEE DE L'EDD

Compte tenu de la modification du calendrier des activités de l'Ecole doctorale (comités de suivi en avril et mai, sélection des contrats doctoraux en juillet), le conseil a décidé de déplacer la journée de l'EDD au mois de janvier. La prochaine édition aura lieu en 2019 avec une remise des titres de docteur pour l'année 2017 et 2018.

A titre transitoire, les doctorants ont « carte blanche » pour organiser une ½ journée de discussions autour d'un thème de leur choix avec le soutien logistique de l'EDD.

5. COMITES DE SUIVI

La troisième édition des comités de suivi débutera fin avril 2018. Les éditions précédentes ont révélé des disparités d'appréciation de l'état d'avancement au sein des équipes. Afin d'y remédier, le conseil a décidé d'établir un vade-mecum en lien avec les directeurs /trices d'équipes.

